

2024-0232
2024-10-22

Étiquette du conteneur

GROUPE	29	FONGICIDE
---------------	-----------	------------------

VANTANA^{MC}

FONGICIDE

SUSPENSION

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : Fluazinam..... 500 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,015 % à titre d'agent de conservation

ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX

N° D'HOMOLOGATION : 35050 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 1 L à 1050 L

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg MB R3B 0X1
1-855-264-6262

Pour de l'aide médicale d'urgence appeler PROPHERMA au 1- 877-250- 9291 (24 heures sur 24).
En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1-800-535- 5053 (24 heures sur 24).

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux.

Laver à fond les parties exposées de la peau avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit.

Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Applicateur pneumatique : Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter un casque de protection résistant aux produits chimiques pendant l'utilisation d'un pulvérisateur pneumatique en cabine ouverte. Les casques de protection résistant aux produits chimiques acceptables sont notamment les chapeaux de type So'Wester, les chapeaux imperméables à larges bords, et les capuchons offrant une protection suffisante de la nuque. Les applicateurs personnalisés doivent utiliser un équipement d'épandage avec pulvérisateur terrestre avec une cabine fermée. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Équipement manuel à compression mécanique : Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Pour l'application, porter un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides.

Tout autre équipement terrestre: Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les applicateurs personnalisés doivent utiliser un équipement d'épandage avec pulvérisateur terrestre avec une cabine fermée. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Pour l'application avec l'équipement aérienne : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur du cockpit fermée pendant l'application.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un nébulisateur manuel ou un appareil pneumatique ou d'un équipement de brumisation portatif.

Délais de sécurité (DS) : **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 3 jours pour effectuer le désherbage manuel des oignons bulbes (sous-groupe de cultures 3-07A). Pour toutes les autres activités postapplication. **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 24 heures.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles que résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Le fluazinam est persistant et son effet résiduel se poursuit l'année suivant le traitement; comme le VANTANA^{MC} contient du fluazinam, il est recommandé de ne pas l'utiliser dans un champ traité par le fluazinam la saison précédente.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr et sec, à l'écart des autres pesticides et engrais.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Contenants réutilisables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2024-0232
2024-10-22

Étiquette de livret

GROUPE	29	FONGICIDE
---------------	-----------	------------------

VANTANA^{MC}

FONGICIDE

SUSPENSION

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : Fluazinam..... 500 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,015 % à titre d'agent de conservation

ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX

N° D'HOMOLOGATION : 35050 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 1 L à 1050 L

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg MB R3B 0X1
1-855-264-6262

Pour de l'aide médicale d'urgence appeler PROPHARMA au 1- 877-250- 9291 (24 heures sur 24).
En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1-800-535- 5053 (24 heures sur 24).

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux.

Laver à fond les parties exposées de la peau avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit.

Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Applicateur pneumatique : Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter un casque de protection résistant aux produits chimiques pendant l'utilisation d'un pulvérisateur pneumatique en cabine ouverte. Les casques de protection résistant aux produits chimiques acceptables sont notamment les chapeaux de type So'Wester, les chapeaux imperméables à larges bords, et les capuchons offrant une protection suffisante de la nuque. Les applicateurs personnalisés doivent utiliser un équipement d'épandage avec pulvérisateur terrestre avec une cabine fermée. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Équipement manuel à compression mécanique : Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Pour l'application, porter un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides.

Tout autre équipement terrestre : Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les applicateurs personnalisés doivent utiliser un équipement d'épandage avec pulvérisateur terrestre avec une cabine fermée. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Pour l'application avec l'équipement aérienne : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur du cockpit fermée pendant l'application.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un nébulisateur manuel ou un appareil pneumatique ou d'un équipement de brumisation portatif.

Délais de sécurité (DS) : **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 3 jours pour effectuer le désherbage manuel des oignons bulbes (sous-groupe de cultures 3-07A). Pour toutes les autres activités postapplication. **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 24 heures.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles que résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Le fluazinam est persistant et son effet résiduel se poursuit l'année suivant le traitement; comme le VANTANA^{MC} contient du fluazinam, il est recommandé de ne pas l'utiliser dans un champ traité par le fluazinam la saison précédente.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr et sec, à l'écart des autres pesticides et engrais.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Rendre le contenant inutilisable.
2. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Contenants réutilisables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Le VANTANA^{MC} peut être utilisé efficacement sous forme de solution diluée pulvérisée. Il est essentiel d'obtenir une couverture complète et uniforme pour supprimer les maladies.

NOTE : Inverser lentement le contenant à plusieurs reprises pour assurer l'homogénéité du produit.

Les taux d'emploi figurant sur cette étiquette indiquent le nombre de litres du VANTANA^{MC} par hectare, à moins d'indication contraire. Lorsque les conditions sont favorables au développement des maladies, il est préférable d'utiliser l'intervalle le plus court entre les traitements.

Ajouter lentement la quantité requise du VANTANA^{MC} dans la cuve du pulvérisateur pendant le remplissage. Laisser l'agitateur en marche pendant le remplissage de la cuve et pendant la pulvérisation.

Restrictions pour la rotation des cultures

On peut semer des pommes de terre et haricots secs à écosser dans les champs traités avec le VANTANA^{MC} dès que les conditions le permettent après la dernière application.

Les autres légumes racines et les légumes feuilles peuvent être semés 30 jours après la dernière application. Toutes les autres cultures peuvent être semées 70 jours après la dernière application.

Mélanges en cuve

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les

renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1-855-264-6262 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Lutte antiparasitaire intégrée

Il est recommandé d'utiliser le VANTANA^{MC} dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire intégrée (LAI); ce programme peut inclure l'utilisation de variétés de pommes de terre résistant aux maladies, de pratiques de lutte culturale et/ou d'agents biologiques, le dépistage aux champs et le recours à des systèmes de prévision des maladies visant la prévention des dommages d'importance économique causés par les ravageurs. Les pratiques reconnues pour réduire le développement des maladies doivent être mises en œuvre. Consulter les autorités agricoles de votre province pour connaître les autres stratégies de LAI établies dans votre région. Le VANTANA^{MC} peut être utilisé dans le cadre de programmes de prévision des maladies, qui recommandent de cibler le moment des traitements en fonction des facteurs environnementaux favorisant le développement des maladies.

Suivre les recommandations fournies par les services locaux de dépistage des maladies ou les calendriers de pulvérisation provinciaux quant au moment approprié pour l'application des fongicides protecteurs dans la région. Des pratiques culturales telles que la gestion du couvert végétal et l'enlèvement des débris culturaux à la fin de l'hiver doivent être intégrées à l'usage de fongicides pour réduire l'incidence des maladies. Utiliser le taux le plus élevé et l'intervalle le plus court entre les traitements lorsque la maladie exerce une forte pression, dans les variétés très sensibles ou quand les conditions météorologiques sont favorables au développement des maladies.

Les traitements effectués avec VANTANA^{MC} doivent faire partie d'une stratégie globale de lutte contre les maladies; cette stratégie doit englober le choix de variétés tolérantes aux maladies, la gestion des résidus végétaux, la rotation des cultures et l'exécution de programmes de fertilisation et d'irrigation en temps opportun et à des endroits précis. Les traitements fongicides doivent débuter avant l'infection par la maladie et se poursuivre pendant toute la saison en vertu d'une stratégie de gestion de la résistance (voir **Recommandations sur la gestion de la résistance**).

Pomme de terre - Taux d'emploi

Culture	Maladies supprimées	Taux/hectare	Calendrier d'application
Pommes de terre	Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>)	0,4 litre	Commencer les traitements lorsque les plantes mesurent de 15 à 20 cm de hauteur, ou lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Répéter les traitements à intervalles de 7 à 10 jours. Ne pas faire plus de 10 applications par année.
	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	0,4 – 0,6 litre	Commencer les traitements en pleine floraison. Répéter les traitements à intervalles de 7 à 10 jours. Lorsque la pression de la moisissure blanche se situe entre faible et modérée, utiliser 400 mL. Lorsque les conditions

			favorisent une pression se situant entre modérée et élevée, augmenter le taux à 600 mL. Ne pas faire plus de trois applications séquentielles.
--	--	--	--

Instructions d'application :

- Méthode d'application : Appliquer le VANTANA^{MC} dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture adéquate du feuillage. Le volume de solution de pulvérisation à utiliser varie en fonction de la croissance des plantes; il se situe normalement entre 200 et 600 litres à l'hectare dans le cas des applications par voie terrestre. Pour les applications par voie aérienne, appliquer dans au moins 45 litres à l'hectare.
- NE PAS faire plus de trois applications séquentielles de VANTANA^{MC} avant d'alterner avec un fongicide ayant un mode d'action différent. NE PAS appliquer plus de 4,0 litres par hectare par année culturale. NE PAS appliquer dans les 14 jours précédant la récolte.

Pomme de terre - Directives d'application recommandées

Commencer les traitements lorsque les plants mesurent de 15 à 20 centimètres de hauteur ou lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Répéter les traitements à intervalles de 7 à 10 jours. Appliquer le VANTANA^{MC} dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture adéquate du feuillage. Le volume de solution à utiliser varie en fonction de la croissance des plants; il se situe normalement entre 200 et 600 litres à l'hectare dans le cas des applications par voie terrestre. Pour les applications par voie aérienne, appliquer dans au moins 45 litres à l'hectare. NE PAS appliquer plus de 4,0 litres par hectare par année culturale. NE PAS appliquer dans les 14 jours précédant la récolte. NE PAS faire plus de trois applications séquentielles du VANTANA^{MC} avant d'alterner avec un fongicide ayant un mode d'action différent. NE PAS faire plus de 10 applications par année.

Soja - Taux d'emploi

Culture	Maladies supprimées/réprimées	Taux/hectare	Calendrier d'application
Soja	Pour supprimer: la sclérotiniose (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	0,88 – 1,17 litre	Le volume d'eau variera habituellement de 100 à 600 litres par hectare (application au sol) ou un minimum de 45 litres d'eau par hectare (d'application aérienne).
	Pour réprimer : la sclérotiniose (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	0,44 litre	Le volume d'eau variera habituellement de 100 à 600 litres par hectare (application au sol) ou un minimum de 45 litres d'eau par hectare (d'application aérienne).

Instructions d'application :

- Maximum de 2 applications par année. NE PAS appliquer plus que le maximum par année de 2,34 litres par hectare durant chaque saison de croissance.
- Intervalle entre les applications : 10 à 14 jours.
- Période d'application : Effectuer un premier traitement entre le stade de croissance R1 (début de floraison) et le stade R2 (pleine floraison) et, si nécessaire, répéter de 10 à 14 jours plus tard au stade du début de la formation de cosse (R3). Pour un traitement préventif ou lorsque les conditions sont peu favorables à la maladie, utiliser la faible taux. Lorsque les conditions sont favorables à un développement de modéré à élevé de la maladie, utiliser le taux élevée. Appliquer le VANTANA^{MC} dans une quantité suffisante d'eau pour obtenir une couverture adéquate du feuillage.
- Délai d'attente avant la récolte (DAAR) : NE PAS appliquer après le stade de croissance R3, début

de la formation des cosses. NE PAS laisser le bétail de paître dans les zones traitées. NE PAS utiliser le foin venant de champs traités pour nourrir le bétail.

MÉTHODES D'APPLICATION

APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'une pulvérisation pneumatique: NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. NE PAS appliquer si la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site de traitement, tel que mesure à l'extérieur du site, du côté exposé au vent.

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

Application par voie aérienne : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor. Appliquer le tarif conseillé avec dans au moins 45 litres d'eau à l'hectare.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment

de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistantes aux produits chimiques et des lunettes de protection (lunettes ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-855-264-6262 ou www.adama.com/canada. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial/territorial.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette,
- l'utilisation d'un pulvérisateur à écran de protection à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les cultures, les fruits ou le feuillage,
- le trempage du sol ou l'incorporation au sol.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Méthode d'épandage	Culture	Zones tampons de pulvérisation (en mètres) requise pour la protection d'un:		
		Habitat d'eau douce:	Habitat estuarien/marin:	Habitats terrestres:
Pulvérisateur agricole	Pomme de terre	30	25	1
	Légumineuses à gousses comestibles (sauf les pois), haricots secs à écosser (sauf le soja)	35	25	0
	Soja	35	30	0
	Ginseng, oignons à bulbe sous-groupe de cultures (3-07A), carotte	35	30	1
	Poivrons de champs	40	30	1
	Bleuets en corymbe et bleuets nains, gadelles, baie de sureau, groseille, baie de gaylussaquier, sous-groupe de cultures 5A et	40	35	1

	5B				
Pulvérisateur à jet d'air	Pommes		45	40	1
Aérienne	Pommes de terre	Voilure fixe	70	30	15
		Voilure tournante	55	25	10
	Légumineuses à gousses comestibles (sauf les pois), haricots secs à écosser, soja	Voilure fixe	150	60	0
		Voilure tournante	125	45	0

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus large (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :		
Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.		
MODE D'EMPLOI :		
Culture	Maladie supprimée	Taux d'application et volume de pulvérisation
Choux pak-choï; brocoli; rapini; choux de Bruxelles, choux, choux- fleurs; cavalo broccolo; brocoli chinois; choux pé-tsaï, choux-raves; feuilles de chou vert, choux fourrager; mizuna, feuilles de moutarde; moutarde epinard; chou chinois napa et feuilles de colza	Hernie des crucifères (<i>Plasmodiophora brassicae</i>)	<u>Traitement des plantes repiqués :</u> Mélanger 50 mL de VANTANA^{MC} à de l'eau pour obtenir une solution de 100 L. Appliquer 100 mL de solution par plant aussitôt après la transplantation. <u>Traitement avant la transplantation :</u> Appliquer le VANTANA^{MC} à un taux de 2,9 L de produit pour 500 L d'eau par hectare dans une bande minimale de 25 cm le long des semis en lignes et incorporer à une profondeur de 15 à 20 cm au moyen d'un organe d'incorporation et en une seule opération. Transplanter les semis dans la bande traitée. S'il s'agit d'une plate-bande, un épandage en nappe peut être fait avant de former la plate-bande. NE PAS appliquer par voie aérienne.

Instructions d'application : • <u>Ne pas effectuer plus d'une application par année.</u> • NE PAS appliquer par voie aérienne. • <u>Délai d'attente avant la récolte :</u> ○ Légumes (pommés et tiges) genre Brassica sous-groupe 5A : (brocoli; brocoli chinois; choux de Bruxelles; choux; choux gaï-choï, choux pé-tsaï, choux-raves;choux-fleurs; cavolo broccolo) – 65 jours. ○ Légumes-feuilles genre Brassica sous-groupe 5B : (rapini; choux pak-choï; feuilles de chou vert, choux fourrager; mizuna; feuilles de moutarde; feuilles decolza) – 30 jours.		
MODE D'EMPLOI :		
Culture	Maladies réprimées	Taux d'application et volume de pulvérisation
Bleuet en corymbe, bleuet nain, gadelles et cassis, sureau, groseille à maquereau et airelle myrtille.	Bleuet en corymbe, bleuet nain Pour réprimer : pourriture sclérotique (<i>Monilia vaccinii-corymbosi</i>), de la brûlure phomopsienne (<i>Phomopsis vaccinii</i>) et de l'antracnose du fruit (<i>Colletotrichum gloeosporioides</i> et <i>C. acutatum</i>) Gadelles et cassis, sureau, groseille à maquereau, airelle myrtille et gadelles et cassis Pour réprimer : l'antracnose du fruit (<i>Colletotrichum gloeosporioides</i> et <i>C. acutatum</i>)	2,24 litres par hectare dans 300 à 1000 litres d'eau par hectare. Appliquer VANTANA^{MC} sous forme de pulvérisation foliaire. NE PAS appliquer par voie aérienne.
Instructions d'application : • <u>Maximum de 2 applications par année.</u> • NE PAS appliquer par voie aérienne. • <u>Intervalle entre les applications</u> : 7 à 10 jours. • <u>Période d'application</u> : Commencer les applications au débourrement et répéter à intervalle de 7 à 10 jours jusqu'à la chute des pétales. • <u>Délai d'attente avant la récolte (DAAR)</u> : 30 jours.		
MODE D'EMPLOI :		
Culture	Maladie supprimée	Taux d'application et volume de pulvérisation
Légumineuses à gousses comestibles (sauf les pois) : Haricot (<i>Phaseolus</i> spp.) (y compris haricot d'Espagne, haricot mange-tout, haricot beurre). Haricot (<i>Vigna</i> spp.) (y compris dolique asperge, dow guak, haricot papillon, haricot kilomètre), pois-sabre, fève soja (graine immature) et haricot sabre.	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	0,6 litre à 1,0 litre par hectare dans 300 à 1000 litres d'eau à l'hectare (application par voie terrestre) ou un minimum de 45 litres d'eau à l'hectare (application par voie aérienne). Appliquer le VANTANA^{MC} comme pulvérisation foliaire.
Instructions d'application : • Appliquer le VANTANA^{MC} comme pulvérisation foliaire. • <u>Maximum de 2 applications par année.</u>		

• <u>Intervalle entre les applications</u> : 7 à 10 jours. • <u>Période d'application</u> : Pour supprimer la moisissure blanche, commencer les applications quand les plantes sont entre l'étape de la première floraison et à 10 % de floraison, c.-à-d. quand 10 % des plantes ont au moins une fleur ouverte. Procéder à une deuxième application 7 à 10 jours plus tard, mais avant que 50 % des plantes aient au moins une fleur ouverte. Lorsque les conditions sont favorables pour le développement sévère des maladies, utiliser le taux le plus élevé. • <u>Délai d'attente avant la récolte (DAAR)</u> : 14 jours.		
MODE D'EMPLOI :		
Culture	Maladies contrôlées	Taux d'application et volume de pulvérisation
Carotte	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Brûlure alternarienne des feuilles (<i>Alternaria dauci</i>)	1,16 L de produit par hectare. Appliquer le fongicide agricole VANTANA ^{MC} dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture adéquate du feuillage en pulvérisation dirigée en bande sur la culture. Pulvérisation le volume varie généralement de 200 à 600 litres par hectare. NE PAS appliquer par voie aérienne.
Instructions de candidature : • Appliquer le VANTANA^{MC} comme pulvérisation foliaire. NE PAS appliquer par voie aérienne. • La première application doit être effectuée à titre préventif ou dès les premiers signes de symptômes de maladie. Toutes les applications ultérieures doivent être effectuées à intervalles de 7 jours. • Intervalle de nouvelle application : 7 jours. • Délai avant récolte (DAAR) : 7 jours. • Maximum applications par année : Pour la moisissure blanche, pas plus de 3 applications séquentielles avant la rotation avec un fongicide n'appartenant pas au groupe 29. 4 applications par année pour lutter contre la brûlure alternarienne des feuilles.		
MODE D'EMPLOI :		
Culture	Maladies supprimées	Taux d'application et volume de pulvérisation
Haricots secs à écosser sauf le soja	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>), Anthracnose (<i>Colletotrichum lindemuthianum</i>)	0,6 à 1,0 L de produit/ha. Appliquer le VANTANA ^{MC} dans une quantité suffisante d'eau pour couvrir adéquatement le feuillage. La quantité vaporisée varie généralement entre 200 et 600 litres à l'hectare (application par voie terrestre) ou un minimum de 45 litres d'eau à l'hectare (application par voie aérienne).
Instructions d'application : • <u>Maximum de 2 applications par année.</u> NE PAS appliquer plus que le maximum par année de 2,0 litres par hectare durant chaque par année de croissance. • <u>Intervalle entre les applications</u> : 7 à 10 jours pour la moisissure blanche, 10 à 14 jours pour l'anthracnose • <u>Période d'application</u> : Pour supprimer la moisissure blanche, faire les applications lorsque les plantes se trouvent de 10 % à 30 % de floraison (c.-à-d. quand 10 à 30 % des plantes ont au moins une (1) fleur ouverte). Si nécessaire, une deuxième application peut être faite entre 7 à 10 jours après la première application. • Pour supprimer l'anthracnose, faire les applications lorsque les plantes se trouvent de 10 % à 30 % de floraison (c.-à-d. quand 10 à 30 % des plantes ont au moins une (1) fleur ouverte). Si nécessaire, une deuxième application peut être faite entre 10 à 14 jours après la première application. • Lorsque les conditions sont favorables pour le développement sévère des maladies, utiliser le		

taux le plus élevé. • <u>Délai d'attente avant la récolte (DAAR) : 30 jours.</u>		
MODE D'EMPLOI :		
Culture	Maladies supprimées	Taux d'application et volume de pulvérisation
Ginseng	Rhizoctone commun (<i>Rhizoctonia solani</i>), l'alternariose (<i>Alternaria panax</i>) et la pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	1,2 litre par hectare dans 100 à 500 litres d'eau par hectare. NE PAS appliquer par voie aérienne.
Instructions d'application : • <u>Maximum de 4 applications par année.</u> • NE PAS appliquer par voie aérienne. • <u>Intervalle entre les applications</u> : 7 à 14 jours. • <u>Période d'application</u> : Pour supprimer le rhizoctone commun, commencer à la transplantation, et continuer par intervalle de 14 jours. Pour supprimer l'alternariose et la pourriture grise, commencer le traitement au premier signe de la maladie ou lorsque les conditions sont favorables pour le développement de ce type de maladie. Répéter l'application selon le besoin, par intervalle de 7 à 14 jours. • <u>Délai d'attente avant la récolte (DAAR) : 30 jours.</u>		
MODE D'EMPLOI :		
Culture	Maladies supprimées/réprimées	Taux d'application et volume de pulvérisation
Poivre des champs	Brûlure phytophthora (<i>Phytophthora capsici</i>)	1,7 L de produit/ha. Volume de pulvérisation : 280 à 560 litres par hectare. NE PAS appliquer par voie aérienne.
Instructions de candidature : • Méthode d'application : Trempage du sol et/ou application foliaire, généralisée ou au sol seulement. • NE PAS appliquer par voie aérienne. • Intervalle de nouvelle application : 7 jours. • Calendrier : Les applications doivent commencer dès la transplantation. L'application initiale peut se faire par arrosage du sol ou par application foliaire. Toutes les applications ultérieures doivent être foliaires, en pulvérisant le feuillage, la tige et la base de la plante. • Délai avant récolte (DAAR) : 30 jours. • Maximum de 3 candidatures par an. 3 Pas plus de 3 applications successives de VANTANA^{MC} avant d'alterner avec un autre fongicide appartenant à une famille chimique différente.		
MODE D'EMPLOI :		
Culture	Maladies supprimées/réprimées	Taux d'application et volume de pulvérisation
Pommes	Pour supprimer: La tavelure du pommier (<i>Venturia inaequalis</i>) La moucheture du pommier (<i>Schizothyrium pomi</i>) La tache de suie du pommier (<i>Gloeodes pomigena</i>)	De 0,75 à 1,0 L de produit/ha Volume de pulvérisation : 1000 litres par hectare minimum. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.
	Pour supprimer : La rouille de virginie du pommier (<i>Gymnosporangium juniperi-virginianae</i>)	De 0,75 à 1,0 L de produit/ha Volume de pulvérisation : 1000 litres par hectare minimum.

	Pour réprimer des ACARIENS : Acarien jaune <i>(Tetranychus urticae)</i> Acarien rouge (<i>Panonychus ulmi</i>) Ériophyide du pommier <i>(Aculus schlechtendali)</i>	NE PAS appliquer par voie aérienne.
	Pour réprimer: La pourriture noire (<i>Botryosphaeria obtusa</i>) La tache phoméenne (<i>Mycosphaerella pomi</i>) La rouille du cognassier <i>(Gymnosporangium clavipes)</i>	1,0 L de produit/ha Volume de pulvérisation : 1000 litres par hectare minimum. NE PAS appliquer par voie aérienne.
Instructions d'application : • <u>Méthode d'application</u> : Foliaire. NE PAS appliquer par voie aérienne. • <u>Maximum de 5 applications par année.</u> Ne pas effectuer plus de trois applications séquentielles du VANTANA^{MC} avant d'alterner avec un fongicide ayant une famille chimique différente. • <u>Intervalle entre les applications:</u> Intervalle de 7 à 14 jours. • <u>Période d'application</u> : Le VANTANA^{MC} doit être appliqué par une pulvérisation d'ensemble à titre préventif. ○ Pour supprimer la tavelure du pommier, commencer l'application au stade de la pointe verte, ou lorsque les conditions sont favorables pour développer la tavelure. Toutes les autres applications doivent être effectuées selon un intervalle de 7 à 14 jours. Il faut appliquer un taux élevé à un intervalle court pour les variétés particulièrement susceptibles et/ou lorsque les risques d'apparition de la maladie sont grands. ○ Pour supprimer la moucheture ou la tache de suie du pommier, commencer les applications avant l'apparition de la maladie, selon un intervalle de 7 à 14 jours. Opter pour un taux élevé et un intervalle court lorsque la pression de la maladie est élevée. ○ Pour réprimer la pourriture noire et la tache phoméenne, commencer les applications avant l'apparition de la maladie et continuer selon un intervalle de 7 jours. Lorsque le VANTANA^{MC} est utilisé en traitement postfloral, commencer les applications à la chute des pétales selon un intervalle de 7 jusqu'à 28 jours de la récolte. ○ Pour les maladies sont que réprimés, utiliser le taux élevée de 1,0 L/ha et effectuer les traitements selon un intervalle de 7 jours. • <u>Délai d'attente avant la récolte (DAAR):</u> 28 jours.		
MODE D'EMPLOI :		
Culture(s)	Maladies réprimées	Taux d'application et volume de pulvérisation
Oignons à bulbe (sous-groupe 3-07A)	Grains pourpres (<i>Alternaria porri</i>); taches de feuille causées par la moisissure grise (<i>Botrytis squamosa</i>)	1,16 litre par hectare (584 g de fluazinam/ha). Volume de pulvérisation : utiliser un volume d'eau suffisant pour garantir une couverture complète de la culture; mais pas moins de 100 L/ha. NE PAS appliquer par voie aérienne.
Instructions d'application : • <u>Méthode d'application</u> : Foliaire, à grande étendue. NE PAS appliquer par voie aérienne. • <u>Au maximum cinq applications par année.</u> Ne pas effectuer plus de trois applications séquentielles d'VANTANA^{MC} avant d'alterner avec un fongicide appartenant à une famille chimique différente. • <u>Intervalle avant la récolte</u> : 7 à 10 jours d'intervalle. • <u>Période d'application</u> : Commencer l'application lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie ou à l'apparition des premiers signes de la maladie. • <u>Délai d'attente avant récolte (DAAR)</u> : 7 jours. • NE PAS entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées durant le délai de		

sécurité (DS) de 3 jours afin d'effectuer des travaux de désherbage manuel.		
RÉSERVÉ À L'UTILISATION DANS L'EST DU CANADA SEULEMENT		
Culture	Maladie réprime	Taux d'application et volume de pulvérisation
Bleuet nain	La tache foliaire due à la valdensinia (<i>valdensinia heterodoxa</i>)	De 0,4 à 0,8 litres par hectare dans 300 à 1000 litres d'eau par hectare. Appliquer le VANTANA ^{MC} en pulvérisation foliaire. Application terrestre seulement.
Instructions d'application : • Appliquer le VANTANA^{MC} en pulvérisation foliaire. Application terrestre seulement. NE PAS appliquer par voie aérienne. • <u>Ne pas faire plus de quatre applications par année.</u> • <u>Intervalle entre les applications</u> : De 7 à 14 jours • <u>Période d'application</u> : Commencer les applications au début de la floraison ou dès les premiers symptômes dans les champs au stade de la fructification, et à une période équivalente dans les champs en pousse. Utiliser l'intervalle le plus court et le taux d'application le plus élevé lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Une bonne répartition du produit de pulvérisation dans le couvert végétal est essentielle pour une gestion efficace de la maladie. • <u>Délai d'attente avant récolte (DAAR)</u> : 30 jours		

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, VANTANA^{MC} contient un fongicide appartenant au groupe 29. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants au VANTANA^{MC} et à d'autres fongicides du groupe 29. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides:

Aux fins de la gestion de la résistance, VANTANA^{MC} contient un fongicide du groupe 29 qui est considéré comme suscitant un faible risque de développement d'une résistance au sein de la population fongique. Toutefois, à titre de principe général, il est recommandé de ne pas se fier exclusivement à un seul produit pour supprimer les ravageurs. Afin de prolonger l'efficacité de ce produit, il est recommandé de se conformer aux stratégies de gestion de la résistance suivantes :

- Ne pas faire plus de trois applications consécutives du VANTANA^{MC} ou d'autres fongicides du groupe 29 avant de passer à un autre fongicide ayant un mode d'action différent. On peut faire plusieurs séquences de trois applications du VANTANA^{MC} au cours d'une même saison si ces séquences sont séparées par des traitements fongicides faisant appel à un mode d'action différent.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au

moment propice.

- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. en présence d'une baisse possible de sensibilité à le VANTANA^{MC} chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1-855-264-6262 ou à www.adama.com/canada.

VANTANA est une marque de compagnie du groupe ADAMA.

Tous autres produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.